

PREFET DE VAUCLUSE

Avignon, le 13 AOUT 2018

Aline  
Cédric  
Jerôme



*Destinataires in fine*

**Objet :** compte-rendu synthétique de la réunion des collectivités pour l'animation du site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Encreme » du 22 juin 2018.

**Affaire suivie par :** Emeline GUTIERREZ – SEEF/FMN  
tél. : 04 88 17 85 89  
courriel : emeline.gutierrez@vaucluse.gouv.fr

## Bordereau d'envoi

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Compte-rendu synthétique de la réunion des collectivités pour l'animation du site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Encreme » du 22 juin 2018.	1	

**Adresse postale :**

Services de l'Etat en Vaucluse  
Direction départementale  
des territoires  
84905 AVIGNON CEDEX 9

**Adresse physique :**

Direction départementale des  
territoires  
Cité Administrative –  
avenue du 7ème Génie  
Avignon  
téléphone :  
04 88 17 85 00  
télécopie :  
04 88 17 82 82  
courriel :  
ddt@vaucluse.gouv.fr  
internet :  
www.vaucluse.gouv.fr

Le chef de l'unité  
Forêt et Milieux Naturels,

Jean-Marc COURDIER

## Liste des destinataires

- Mme le maire d'APT ;
- Mme le maire des BEAUMETTES ;
- M. le maire de BONNIEUX ;
- M. le maire de CASENEUVE ;
- M. le maire de CASTELLET ;
- M. le maire de CAVAILLON ;
- M. le maire de GOULT ;
- M. le maire de MAUBEC ;
- M. le maire de MENERBES ;
- M. le maire d'OPPEDE ;
- M. le maire de ROBION ;
- Mme le maire de ROUSSILLON ;
- M. le maire de SAIGNON ;
- M. le maire de SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON ;
- Mme le maire de VIENS.
- M. le maire de CERESTE ;
- M. le maire de MONTFURON ;
- M. le maire de MONTJUSTIN ;
- Mme le maire de REILLANE.
- Mme la Présidente du Parc Naturel Régional du Luberon ;
- M. le Président du Syndicat intercommunal de Rivière du Calavon Coulon ;
- M. le Président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon ;
- M. le Président de la Communauté d'agglomération Luberon-Monts de Vaucluse ;
- M. le Président de la Communauté de communes Haute-Provence-Pays de Banon ;
- M. le Président du Conseil départemental de Vaucluse ;
- M. le Président du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence ;
- M. le Président du Conseil régional de la région PACA.



PRÉFET DE VAUCLUSE

Direction départementale  
des territoires

Apt, le **31 JUL. 2018**

Service Eau, Environnement et Forêt  
Affaire suivie par : Emeline GUTIERREZ  
Tél : 04 88 17 85 89  
Courriel :  
emeline.gutierrez@vaucluse.gouv.fr

RÉUNION DES COLLECTIVITÉS DU SITE NATURA 2000 FR9301587  
« LE CALAVON ET L'ENCRÈME » du 22 juin 2018

**Compte-rendu synthétique**

**Présents :**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Qualité</b>
Mme Dominique CONCA	Pour le préfet, la Sous-préfète d'Apt
M. Didier PERELLO	Maire de Goult
M. Edmond GINTOLI	Maire de Castellet
M. Jean-Pierre HAUCOURT	Maire de Saignon
M. Philippe BRESSANGE	Délégué au maire de Reillane

**Participant également sans voix délibérative :**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Qualité</b>
M. Jérôme BRICHARD	Animateur Natura 2000 du Parc Naturel Régional du Luberon
Mme Emeline GUTIERREZ	Chargée de la mission Gestion des milieux naturels à la Direction départementale des territoires de Vaucluse

**Excusé :**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Qualité</b>
M. Renaud MUSELIER	Président du Conseil régional de la région PACA

.../...

M. Jérôme BRICHARD, animateur du Parc Naturel Régional du Luberon, présente, dans un premier temps, le bilan de l'animation 2017-2018 aux membres du COPIL, puis, dans un second temps, les actions prioritaires identifiées pour 2019 (voir diaporama joint).

### **Désignation de la structure animatrice et du président du comité de pilotage :**

Mme Dominique CONCA propose de passer à la désignation de la structure animatrice et à celle du président de COPIL pour la prochaine période d'animation triennale (1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021).

Il est rappelé que, d'un point de vue réglementaire, cette réunion est prévue dans le code de l'environnement qui dispose dans son article R414-8-1 qu'« Après l'approbation du document d'objectifs, le préfet convoque les représentants des collectivités territoriales et leur groupement, membres du COPIL, afin qu'ils désignent, pour une durée de trois ans renouvelable, la collectivité territoriale ou le groupement chargé de sa mise en œuvre et le président du comité».

Le Parc Naturel Régional du Luberon, après avoir été structure opératrice en charge du document d'objectifs du site, de 2008 à aujourd'hui, souhaite assurer l'animation de celui-ci.

Le maire de Goult, M. Didier PERELLO, propose également sa candidature pour la présidence du COPIL.

Les élus présents valident unanimement la candidature du Parc Naturel Régional du Luberon comme structure animatrice du site et celle de M. Didier PERELLO, maire de Goult, comme président.

Mme CONCA remercie les participants à cette réunion pour leur présence et le travail réalisé puis clôt les débats.

Pour le Préfet,  
la Sous-préfète d'Apt,



Dominique CONCA